

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/03/21
N° 09

DATE DE CONVOCATION :

16 MARS 2023

DATE D’AFFICHAGE :

16 MARS 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Julie HEUZARD, Karine NÉEL, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Martine MALASSIGNÉ donne procuration à Christelle DEROYE

Alain GALLET donne procuration à Jean COCHIN

Philippe GAGNOT donne procuration à Guillaume TERTEREAU

Laëtitia ROSSI donne procuration à Anaïs BOUCHER

Lucas JUIGNÉ

Magali LOUAZÉ

Secrétaire : Bruno TISON

OBJET : Approbation du Budget Annexe – Assainissement – Année 2023

Vu la délibération n° 2023/02/07 - n° 13 du 7 février 2023 portant approbation du Compte de gestion 2022

Vu la délibération n° 2023/02/07 – n° 08 du 7 février 2023 portant approbation du Compte Administratif 2022,

Vu la délibération n° 2023/02/07 – n° 09 du 7 février 2023 portant approbation de l’affectation des résultats 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal de voter le budget annexe – Assainissement (*par chapitres et par opérations*) présenté et équilibré de la manière suivante :

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
Crédits votés	440 417,36 €	112 039,31 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Résultat d'exploitation reporté	0 €	328 378,05 €
Total de la section d'exploitation	440 417,36 €	440 417,36 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits votés	438 570,26 €	351 417,21 €
Restes à réaliser	257 273,61 €	42 840,00 €
Solde d'exécution reporté	0 €	301 586,66 €
Total de la section d'investissement	695 843,87 €	695 843,87 €

TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
	1 136 261,23 €	1 136 261,23 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VOTE à l'unanimité des membres présents et représentés le budget annexe - Assainissement (*par chapitres et par opérations*) présenté et équilibré de la manière suivante :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 440 417,36 €
- Recettes : 440 417,36 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 695 843,87 €
- Recettes : 695 843,87 €

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le vingt-et-un mars deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire de Marolles-les-Braults,